

Fiche 6 - L'AFD, un opérateur de la politique française de développement

Héritière de la Caisse centrale de la France libre créée en 1941 sous la Résistance, l'AFD est aujourd'hui le principal opérateur public de la politique française de développement. Elle finance des projets dans les pays partenaires, principalement par des prêts, mais aussi par des subventions. Parce qu'elle est l'institution la plus visible du dispositif de l'aide publique au développement (APD) de la France, elle cristallise souvent des critiques adressées à l'APD dans son ensemble, alors même qu'elle n'en constitue ni l'unique canal ni l'exact reflet.

A RETENIR

- L'Agence française de développement représente une part importante de l'aide publique au développement de la France, mais elle n'en résume pas l'ensemble : **le groupe AFD représente 30 % de l'APD totale de la France en 2024.**
- Banque publique de développement, l'AFD finance son activité à **85 % par des emprunts** levés sur les marchés financiers et à **15 % par des financements publics** issus principalement du budget national et de l'Union européenne. Ce modèle permet à l'agence de démultiplier l'impact des ressources d'origine publique. En moyenne, **un euro d'argent public permet de financer environ douze euros de projets**, grâce à des emprunts sur les marchés financiers et à des partenariats avec d'autres institutions de développement.
- Les dons ne constituent qu'une part limitée de l'activité financière de l'AFD, environ 10 %. L'essentiel de ses financements, près de 90 %, prend la forme de prêts, dont le risque de non-remboursement reste très faible : en 2025, le coût du risque est de l'ordre de **0,1 % du portefeuille de prêts.**
- Seuls **33 % des montants alloués** par l'AFD sont comptabilisés en aide publique au développement, selon qu'ils correspondent ou non aux critères d'éligibilité de l'OCDE.
- Selon les **mesures d'impact** de l'AFD, ses projets ont permis en dix ans de protéger, conserver ou restaurer 44,5 millions d'hectares de biodiversité terrestre, aquatique et marine et d'améliorer l'accès aux soins de **62,7 millions de personnes.**

- Avec **50 % de ses projets évalués**, l'AFD fait partie des institutions publiques françaises les plus soumises à l'évaluation.
- Les projets financés par l'AFD ont généré **8 milliards d'euros de retombées économiques en France sur la période 2020-2024.** Ces retombées ne relèvent toutefois pas nécessairement de l'APD au sens strict.

Faits et chiffres

L'AFD met en œuvre près de la moitié du volet **bilatéral** de la politique française de solidarité internationale. En tant que banque publique de développement, son mandat porte sur la réduction de la pauvreté et des inégalités, ainsi que la préservation des biens communs mondiaux comme le climat, la biodiversité ou la santé. Dans ce cadre, **l'AFD dispose d'un réseau de 85 agences.** Elle finance et déploie des projets dans **160 pays en développement et territoires ultramarins.** Elle est supervisée par le ministère de l'Économie et des Finances et par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, à qui elle rend compte. Son conseil d'administration réunit des représentants de l'État, du Parlement, des personnalités qualifiées et des représentants du personnel.

L'AFD ne constitue pas une spécificité française : chaque pays donateur dispose généralement de sa propre agence bilatérale de développement. Exception notable, le groupe AFD soutient également les **territoires ultramarins français.**

Finance in Common : l'AFD au cœur du réseau mondial des banques publiques de développement

Finance in Common (FiCS) rassemble plus de 500 banques publiques de développement à l'échelle mondiale. Ce réseau vise à mieux orienter les financements vers les Objectifs de développement durable et l'Accord de Paris. Le FiCS agit comme une **plateforme de coordination** : il facilite les échanges de pratiques, la production de référentiels communs et l'organisation de coalitions thématiques. Il porte également la voix des banques publiques de développement lors des grands débats internationaux sur le financement du développement.

L'AFD héberge le secrétariat du FiCS à Paris. L'agence figure parmi les principaux soutiens institutionnels du réseau. Ainsi, au-delà du financement de projets, l'AFD contribue à structurer la coopération entre de nombreuses banques publiques de développement, qui détiennent 23 000 milliards de dollars d'actifs et financent environ 10 % des investissements mondiaux.

Malgré des débats récurrents et de plus en plus polarisés sur l'aide au développement, **l'AFD conserve un niveau de soutien notable dans l'opinion publique française**. Selon une enquête Toluna-Harris Interactive d'avril 2025, **66 % des Français déclarent soutenir la politique de solidarité internationale de la France**. Par ailleurs 60 % indiquent connaître l'AFD et, parmi ces personnes, **78 % expriment une perception positive**.

Le groupe AFD réunit trois entités complémentaires : l'Agence française de développement, Proparco et Expertise France. **Proparco, filiale dédiée au secteur privé**, finance et accompagne les entreprises pour encourager leur contribution aux Objectifs de développement durable. Expertise France, agence de coopération technique, fournit aux pays partenaires un appui sous forme de personnel, de formation ou de travaux de recherche, afin de renforcer durablement les politiques publiques et les capacités institutionnelles. **L'activité du groupe AFD représente 30 % de l'APD totale de la France en 2024 et 45 % de son APD bilatérale**.

En 2024, le groupe AFD a engagé 13,7 milliards d'euros, financé 1 250 nouveaux projets et piloté 4 000 projets en cours dans 160 pays et 12 territoires ultramarins. **L'Afrique est sa première zone d'intervention**, avec six

milliards d'euros engagés en 2024. Les interventions du groupe AFD couvrent un spectre large, des services essentiels aux infrastructures, en passant par la santé, l'éducation, l'agriculture ou la transition climatique. L'AFD finance des États, des collectivités locales, des organisations non gouvernementales.

En tant que banque, la majorité de ses financements prend la forme de prêts (90 %). Les ressources qu'elle mobilise proviennent à 85 % d'emprunts levés sur les marchés financiers et à **15 % de subventions publiques**, apportées par la France, l'Union européenne et d'autres bailleurs. Appuyée par la solidité financière de la France, l'AFD emprunte à des conditions favorables, puis octroie des prêts de long terme à des États, des collectivités, des entreprises publiques ou des acteurs privés du développement. Au cours des dix dernières années, les pertes sur ses prêts aux États partenaires ont été quasi nulles : 0,011 %. À titre de comparaison, elles s'élèvent en moyenne à 1,9 % pour les banques françaises.

Ce modèle lui permet de **multiplier l'impact des fonds publics**. En 2024, avec deux milliards d'euros de crédits budgétaires alloués par l'État (soit 0,2 % du budget) et 900 millions d'euros apportés par l'Union européenne, le groupe AFD a porté son activité à 13,7 milliards. À ce montant s'ajoutent environ 12 milliards d'euros de cofinancements mobilisés auprès de partenaires publics et privés. **L'agence permet ainsi un effet de levier : pour un euro d'argent public, environ douze euros soutiennent les projets du groupe AFD**. Les frais de fonctionnement de l'agence (salaires, loyers, frais de mission) sont couverts par les intérêts des prêts et les commissions liées à la mise en œuvre des subventions. **Les projets de l'AFD ont généré 8 milliards d'euros de retombées économiques en France entre 2020 et 2024, et trois quarts d'entre eux impliquaient au moins un acteur français**. Ces retombées ne relèvent pas toutes de l'APD au sens strict, elles renvoient plus largement à l'activité du groupe AFD.

Les **coupes budgétaires** récentes, avec une baisse de 40 % de la mission APD en deux ans, affectent l'AFD et renforcent la place des prêts dans son activité. Sans remettre en cause la capacité de l'agence à lever des fonds, ces réductions modifient la nature des financements qu'elle peut déployer. La part des dons a ainsi reculé de 20 % en 2023 à 10 % en 2025, tandis que la marge disponible pour les prêts dits bonifiés ou concessionnels se resserre fortement. En effet, tous les prêts ne relèvent pas du même régime : certains s'alignent sur les conditions de marché, tandis que les prêts bonifiés bénéficient d'un soutien public qui réduit

leur coût pour les pays emprunteurs. Seule la part subventionnée de ces prêts est comptabilisée comme de l'aide publique au développement. Dons et prêts bonifiés permettent précisément d'intervenir dans les contextes les plus fragiles. À l'inverse, les prêts alignés sur les conditions de marché répondent moins aux besoins des pays les plus pauvres et correspondent davantage à [des activités financées dans des pays émergents](#) ou en développement ayant les moyens de les rembourser.

En dépit de progrès récents, la transparence de l'AFD fait encore l'objet de critiques récurrentes. Son fonctionnement en tant que banque limite notamment la publicité de certaines données financières, rendant les informations détaillées sur les taux appliqués et le remboursement des prêts peu accessibles. Selon [l'Aid Transparency Index 2024](#) de l'ONG Publish What You Fund, l'AFD se classe 35e sur 50 organismes évalués. Le [portail opendata de l'AFD](#) permet néanmoins de visualiser tous les financements en cours ou clôturés avec leur montant financier initial et le niveau des versements effectués.

Au-delà des controverses idéologiques, les critiques récurrentes adressées à l'AFD portent moins sur son existence que sur son modèle d'intervention. Les ONG pointent notamment le poids des prêts par rapport aux dons, le risque d'endettement des pays partenaires, la lisibilité parfois limitée des financements, les impacts sociaux ou environnementaux de certains projets, ainsi que la place encore jugée insuffisante des sociétés civiles locales. Les organisations spécialisées sur le climat demandent aussi un alignement plus strict de l'ensemble des financements avec l'Accord de Paris.

Regards et témoignages

« **Mais s'il y a moins d'argent public disponible, il y aura moins de capacité à intervenir dans les pays les plus vulnérables, ceux qui ne peuvent pas s'endetter et nous travaillerons plus dans les pays émergents. Nous serons plus près des logiques de marché, dans les énergies renouvelables plus que sur les sujets sociaux et de justice environnementale.** » Rémy Rioux, directeur général de l'AFD (2016-2026), [L'Opinion](#), 19 novembre 2025.



Les banques de développement partagent ainsi leur action entre réponse à l'urgence des crises et contribution à l'investissement de long terme. Elles représentent en cela la « main visible » de la puissance publique, [...]. » Étienne Espagne, économiste spécialisé dans les questions climatiques, [Revue d'économie financière](#), 2021.



Au sein de l'aide bilatérale, les dons projets de l'Agence française de développement et l'aide humanitaire sont réduits proportionnellement plus que les bonifications d'intérêt permettant de faire des prêts. » Marc Raffinot et François Giovalucchi, [The Conversation](#), 2026.

Pour aller plus loin

- [L'aide publique au développement de la France dans un monde en turbulences : la fin d'une ambition ? Bilan 2017-2024 et perspectives](#), Focus 2030
- [Les banques nationales de développement sont indispensables au financement du développement](#), *The Conversation*
- [Économie : l'argent des Français est-il dilapidé par l'Agence française de développement, comme l'affirment certains élus du RN ?](#), France info
- [Pour bien défendre l'activité de l'Agence française de développement, oser la transparence](#), Le blog de Stéphane Madaule, Alternatives Économiques
- [L'Agence française de développement "donne"-t-elle l'argent des contribuables "au monde entier", comme l'en accuse l'eurodéputée Reconquête Sarah Knafo ?](#), Franceinfo
- [Les idées reçues sur l'aide publique au développement](#), Oxfam France
- [Résultats 2025 du groupe AFD](#), Agence française de développement
- [Équilibre prêt et don : pour une APD tenant ses promesses](#), Coordination SUD
- [Retrouvez l'ensemble des fiches pédagogiques sur le site de Focus 2030 \(focus2030.org\).](#)

EXPERTISE 2030

Vous souhaitez interviewer ou bénéficier d'un éclairage sur l'aide publique au développement ?

Identifiez et contactez des experts via Expertise 2030, le répertoire des spécialistes des enjeux de développement et de solidarité internationale.